

UNIVERSITÉ DENIS DIDEROT PARIS 7

Mémoire de Master Recherche

Mention : Linguistique Informatique

effectué à l'UFR de Linguistique
—
sous la direction de PASCAL AMSILI

Les situations
Considérations ontologiques et manifestations
linguistiques en français

par

Benoît Brard

Juin 2007

Remerciements

Je suis reconnaissant à Pascal Amsili de la disponibilité et de la patience sans faille dont il a fait preuve quand j'en avais le plus besoin. Mes remerciements vont aussi à ma famille pour son soutien et ses encouragements. J'embrasse avec tendresse mes grands-parents.

Et un clin d'oeil affectueux à l'intention de Norman, sans qui toute cette aventure aurait été beaucoup moins palpitante.

*“I see nobody on the road,” said Alice.
“I only wish I had such eyes,” the King remarked in a fretful tone. “To be able to see Nobody!
And at that distance too! Why, it’s as much as I can do to see real people, by this light.”*

LEWIS CARROLL, *Through the Looking-Glass, and What Alice Found There.*

Table des matières

1	Introduction	6
2	Définition ontologique des situations	8
2.1	Pour une typologie des entités abstraites	8
2.1.1	Les entités abstraites	8
2.1.2	Une typologie générale	9
2.1.3	La notion vendlérienne de conteneur	11
2.2	Une caractérisation des situations	13
2.2.1	La perception épistémiquement neutre	13
2.2.2	La logique des situations	15
2.3	Les situations et les événements : deux types distincts	20
2.3.1	La vision événementielle d'Higginbotham	20
2.3.2	Limites d'une interprétation événementielle	21
2.3.3	La nécessité d'un traitement sémantique particulier	23
3	Les manifestations linguistiques des situations en français	25
3.1	Les complétives finies vs non finies	26
3.1.1	La perception directe et indirecte	26
3.1.2	Présuppositions et inférences	29
3.1.3	La contrainte de simultanéité	30

3.1.4	L'incompatibilité des procès statifs	31
3.2	Les restrictions syntaxiques sur les infinitives post-verbales . . .	33
3.3	Les relatives de perception	35
3.3.1	Structure syntaxique	36
3.3.2	Contraintes sémantiques	38
3.4	La complémentation par un syntagme nominal	41
4	Conclusion	44

Chapitre 1

Introduction

Il suffit de mentionner la notion d'anaphore pour immédiatement avoir à l'esprit des exemples très simples de reprise. L'anaphore *individuelle*, qui permet entre autres de faire référence aux objets de son environnement par un pronom, constitue le cas le plus simple. Tiens! Voilà un petit chat. *Il* est noir et *s'il* continue, *il* va tomber du toit. Le même mécanisme peut être utilisé pour faire référence à des phrases entières. *Ça* ne va pas de soi, pourtant *C'*est très courant. L'étude de ces reprises anaphoriques *abstraites* laisse à penser que les langues naturelles manipulent des objets sémantiques complexes qu'il est possible de classer par types. *Jean aime Marie. Ça a eu lieu dans le parc.* Cet exemple semble syntaxiquement bien formé mais son sens est étrange. Manifestement, il existe une incompatibilité entre le type du contenu sémantique dénoté par la première phrase, et repris par le pronom *ça*, et celui associé à la seconde.

Il existe une littérature qui cherche à rendre compte de ce phénomène en proposant une typologie des entités en fonction de leurs propriétés ontologiques, sémantiques et logiques. Dans le cadre général de la sémantique formelle, ce mémoire s'inscrit à la suite des travaux de Asher [4] qui décrit une représentation logique compositionnelle faisant intervenir des types complexes. Généralisant le principe davidsonien [10] de réification d'entités abstraites, il introduit pour chaque prédication sur un objet abstrait une variable du type requis. Il s'agit de revenir ici sur un type en particulier : la *situation*, qui apparaît, informellement, dans un contexte de perception. Son statut n'est pas des plus affirmés au sein de l'ontologie et peu d'études se sont intéressées attentivement à ses manifestations linguistiques, du moins pour le français. Il semble néanmoins possible d'éclairer

le fonctionnement de certaines constructions en les interprétant comme des *situations*. Ce travail se pose comme une étape préliminaire aux entreprises de détection automatique des situations pour le français, afin d'envisager à terme de leur associer une représentation logique effective dans le cadre d'une résolution computationnelle des anaphores abstraites.

Il convient donc dans un premier temps d'introduire les concepts essentiels à la définition des *situations*, et de justifier leur indépendance ontologique en soulignant leurs propriétés distinctives. Il sera alors possible d'envisager la caractérisation de leurs réalisations linguistiques en français.

Chapitre 2

Définition ontologique des situations

Dans le cadre typologique d'Asher [4], il s'agit d'expliciter ce que l'on entend par *situation* en revenant sur les propos de Barwise [7], qui est historiquement le premier à en définir les propriétés. Il est en effet possible de contester qu'elle puisse constituer un type ontologique particulier. Higginbotham [16] suggère que les propriétés sémantiques des constructions décrites par Barwise peuvent être expliquées en ayant seulement recours aux *événements*.

2.1 Pour une typologie des entités abstraites

2.1.1 Les entités abstraites

Étudiées par les métaphysiciens, les logiciens et les sémanticiens, les entités abstraites (*abstract objects*), au sens de Asher [4], désignent des objets sémantiques complexes. Réalisées par une phrase simple ou subordonnée, elles s'opposent aux entités concrètes, qui se manifestent canoniquement sous la forme d'un syntagme nominal et dont la dénotation est de type e au sens de Montague [23]. Pourtant les premières partagent certaines caractéristiques des secondes : elles peuvent par exemple être le sujet d'un verbe ou faire l'objet d'une reprise anaphorique. Les entités concrètes sont des objets du monde (*un chien, Notre-Dame de Paris, Maria Callas*) ou des concepts (*l'amitié, le jaune*) qui peuvent informellement constituer les entrées d'un dictionnaire. *A contrario*,

les entités abstraites ne sont pas, à proprement parler, matérielles : elles lient plusieurs entités au sein d'une relation sémantique plus élaborée. Elles n'ont pour la plupart pas de localisation spatio-temporelle, ni d'effet causal. Le plus souvent, elles ne sont pas perceptibles par les sens mais dérivent d'un processus de cognition.

Quelques linguistes et philosophes se sont intéressés à la classification des entités abstraites et en ont proposées des ontologies plus ou moins fines. Reichenbach [26] a, par exemple, présenté des tests distinguant les *faits* et les *propositions*. Davidson [10] s'est attaché à décrire avec précision les événements et les expressions qui les dénotent. Dans tous les cas, il est nécessaire d'établir une distinction entre ces efforts typologiques et une métaphysique du réel. Une classification des entités abstraites explique des faits linguistiques, en mettant en lumière la façon dont les langues naturelles rendent compte du monde. Elle ne coïncide pas toujours avec une description de la réalité telle qu'elle est, en dehors de toute perspective. Les phrases (1) et (2) peuvent être énoncées par le même locuteur quelque temps après la scène décrite. L'exemple (2) est caractérisé par le fait qu'il dénote une entité qui contient son point de terminaison (un *accomplissement*). Il entre en contraste avec (1) où *Jean faisait la vaisselle* exprime un processus en cours (une *activité*). Ici, la différence entre les deux types d'entités se manifeste linguistiquement par la différence des temps employés : l'imparfait dans un cas, le passé-composé dans l'autre.

- (1) Marie est entrée dans la cuisine alors que Jean faisait la vaisselle.
- (2) Jean a fait la vaisselle.

Si la distinction entre le métaphysique du réel et celle implicitement générée par les langues naturelles n'est pas établie, il est difficile d'accepter que ces deux propositions de types différents puissent être vraies pour un événement physique unique.

2.1.2 Une typologie générale

Avant de spécifier plus avant les propriétés des situations, il est utile d'avoir à l'esprit une vision globale des grandes classes d'entités abstraites. La typologie proposée par Asher [4] a le mérite d'offrir une classification générale, ordonnée selon une échelle d'abstraction (*scale of world immanence*) qui se fonde sur les propriétés spatio-temporelles et causales des entités.

Bach [6] rassemble les **événements** et les **états** sous la notion d'éventualités (*eventualities*). Asher reprend cette généralisation comme la branche de son ontologie la plus ancrée dans le réel.

Les *événements* regroupent les expressions dénotant une *activité*, un *processus*, un *achèvement* ou un *accomplissement*. Ce sont donc essentiellement des critères aspectuels qui distinguent ces entités les unes des autres : Smith [28] propose de considérer l'intervalle temporel qui leur est associé comme test de caractérisation. Il est acquis depuis Davidson [10] que les événements sont individualisables, dans la mesure où ils possèdent une localisation spatio-temporelle et des effets causaux. Ils sont par ailleurs dénombrables et quantifiables. C'est pourquoi l'hypothèse davidsonienne de réification postule la présence d'un argument événementiel dans la forme logique de ces phrases sous la forme d'une variable existentiellement quantifiée. L'exemple (3) peut être représenté par la forme logique (4) :

(3) Paul est parti hier.

(4) $\exists e(\text{partir}(e, p) \wedge \text{hier}(e))$

Parsons [24] définit les *états* comme des entités homogènes. Ils ont des participants uniques et ne peuvent être exprimés que par des phrases simples. Ils possèdent une durée, mais ne connaissent aucun point culminant dans le temps et ne contiennent pas leur point de terminaison, là où un événement fait preuve d'une granularité qui peut être décomposée en différents moments.

(5) Paul connaît la solution.

(6) Marie est amoureuse.

(7) Jean dort.

Les **propositions**, au sens dénotatif et non pas syntaxique, constituent au contraire les entités les plus abstraites du spectre. Ce sont des objets de type $\langle s, t \rangle$: leurs expressions dénotent un ensemble de mondes possibles. La valeur de vérité d'une proposition dépend du modèle du monde dans lequel elle est interprétée. Les compléments, et dans certains cas les sujets, de verbes d'attitude propositionnelle (*croire*, *douter*, *prétendre*) constituent une manifestation typique de ce type d'entité.

(8) Arthur pense que Paul est un tricheur.

(9) Jean prétend que sa voiture a été volée.

Les **faits**, comme les situations, occupent une position intermédiaire dans l'ontologie en terme d'abstraction. Les faits se distinguent des propositions sur le seul critère de leur rapport au monde : ils sont donnés comme vrais.

(10) Les Jeux Olympiques modernes ont lieu depuis 1896.

(11) Le mur de Berlin est tombé en 1989.

(12) Le fait que Marie soit partie a surpris tout le monde.

(13) Il est vrai que Marie est partie.

D'un point de vue linguistique, les phrases assertives, les compléments phrastiques des constructions factives (*savoir que, regretter que, le fait que*) et ceux des structures implicatives (*il est vrai que, se souvenir que*) peuvent être considérés comme des faits.

Les **situations** sont des entités qui sont perçues au moyen des sens. Intuitivement, le rapport de perception fait intervenir une description partielle d'une éventualité, selon un point de vue particulier. Sur le plan linguistique, les situations se manifestent essentiellement comme le complément non tensé d'un verbe de perception (*entendre, sentir, voir*).

(14) Jean voyait des jeunes démantelant le mur de Berlin.

(15) Paul a vu Marie tomber

2.1.3 La notion vendliérienne de conteneur

La typologie retenue s'appuie en premier lieu sur les travaux de Vendler [29]. Ce dernier propose une tentative intéressante d'étudier de façon systématique la distribution des composés phrastiques se comportant comme des syntagmes nominaux.

Vendler établit d'abord une distinction entre les substantifs dérivés d'une racine verbale (et dans le cas de l'anglais des gérondifs tels que *the singing of the song by Mary*) et d'autre part les autres réalisations syntaxiques pouvant intervenir comme sujet ou objet d'un verbe. Il constate en effet que les premiers (*perfect nominals*) peuvent apparaître avec un déterminant et être modifiés par un adjectif, mais ne peuvent pas être tensés, modalisés, niés ou modifiés par un adverbe.

(16) a. *The singing of the song by Mary.*

- b. *A beautiful singing of the song.*
- c. * *Quickly cooking of the dinner.*
- d. * *Having cooked of the dinner.*
- e. * *Not revealing of the secret.*

Les seconds (*imperfect nominals*) ont les propriétés inverses.

- (17)
- a. * *The Mary's not kissing John surprised Fred.*
 - b. *Mary's being about to hit Fred caused Sam to scream.*
 - c. *That Mary was going to hit Fred caused Sam to scream.*

La démonstration vendléienne souligne ensuite que certains contextes acceptent indifféremment les deux types d'éléments phrastiques (18) tandis que d'autres requièrent une forme parfaite (19), sans laquelle le sens de la phrase dérange.

- (18)
- a. *The long mowing of the lawn by Mary bothered Fred.*
 - b. *That Mary mowed the lawn bothered Fred.*
 - c. *For Mary to mow the lawn bothered Fred.*
- (19)
- a. *The cruel kicking of Fred took place in the park.*
 - b. * *That Mary hit Fred took place in the park.*
 - c. * *That Mary hit Fred occurred at noon.*

Se fondant sur le constat que ce sont des incompatibilités sémantiques, et non pas la violation d'un principe syntaxique de sous-catégorisation, qui gêne le locuteur, Vendler introduit le concept de conteneur (*container*). Son étude de la distribution des entités suggère en effet l'existence de prédicats qui requièrent comme arguments des expressions dénotant un type spécifique d'objet abstrait.

L'étude de Vendler se focalise essentiellement sur l'opposition des propriétés spatio-temporelles des entités que dénotent les deux types de composés phrastiques, comme dans les exemples (19). Cette première ébauche typologique se borne à identifier les deux extrémités du spectre en distinguant les éventualités des entités purement abstraites. L'examen des propriétés logiques de chacune des entités et une étude plus précise de leurs conteneurs sont susceptibles de permettre une classification plus fine.

2.2 Une caractérisation des situations

Dans la continuité des travaux de Vendler, Kaiser [17] met en avant la spécificité du conteneur associant un verbe de perception et une phrase non tensée et sans inflexion, comme dans les exemples suivants :

(20) *Fred saw Mary kiss John.*

Fred a vu Marie embrasser Jean.

(21) *Fred heard Mary kissing John.*

Fred a entendu Marie embrassant Jean.

Jusqu'alors la sémantique des verbes de perception calquait celle des verbes d'attitude propositionnelle au sein de la tradition sémantique des mondes possibles. Cependant Barwise [7] observe que l'objet sémantique que dénote un verbe de perception suivi d'un infinitif nu est imparfaitement prédit par la théorie. Il en fait d'ailleurs un argument central pour justifier la sémantique des situations, un formalisme qu'il développe en collaboration avec John Perry [8] pour rendre compte des problèmes rencontrés.

2.2.1 La perception épistémiquement neutre

Fred Dretske [12] suggère qu'il n'existe pas de lien direct de causalité entre percevoir et savoir. Il distingue deux types de rapports perceptifs. Dans le cas d'un rapport épistémiquement neutre (*non-epistemic*), le sujet rapporte d'une scène seulement ce qu'il est en mesure d'en percevoir par les sens. Il s'agit de la manière de percevoir la plus fondamentale, que chacun partage avec l'ensemble des êtres vivants doués de perception. En revanche, un rapport épistémiquement positif (*epistemic*) fait intervenir la conscience du sujet et une interprétation qu'il élabore à partir de ses sens. La différence se situe donc entre ce qui est vrai d'une scène s et quelles sont les certitudes à propos de s dont le sujet a conscience. Un rapport neutre est une acquisition directe d'une forme de connaissance à partir des sens. Un rapport positif fait intervenir un processus de cognition : c'est une acquisition de connaissance fondée sur la perception et augmentée par ce que le sujet en conclue.

Barwise [7] reprend cette distinction et considère que la langue fournit un moyen de rendre compte des deux types de rapports perceptifs. Il illustre son propos par un exemple intuitif. S'il fallait convaincre un jury que Nixon a vu Rosemary Woods effacer la bande du Watergate, il suffirait d'apporter la preuve

que Rosemary l'a effectivement effacée et que Nixon l'a vue faire. En revanche, comment prouver que Nixon a vu *que* Woods effaçait la bande du Watergate ? Les preuves précédentes ne seraient plus suffisantes : Nixon pourrait prétendre qu'il ne savait pas qu'il s'agissait de la partie cruciale de celle-ci ou quelle bande elle effaçait. Il faudrait alors pouvoir établir dans quelle mesure Nixon était conscient de la signification de la scène à laquelle il assistait.

- (22) a. *Nixon saw Woods remove the crucial part of the Watergate tape.*
Nixon a vu Woods effacer la partie décisive de la bande du Watergate.
- b. *Nixon saw that Woods removed the crucial part of the Watergate tape.*
Nixon a vu que Woods effaçait la partie décisive de la bande du Watergate.
- (23) a. *Ralph saw a spy hiding a letter under a rock.*
Ralph a vu un espion déposant une enveloppe sous une pierre.
- b. *Ralph saw that a spy was hiding a letter under a rock..*
Ralph a vu qu'un espion déposait une enveloppe sous une pierre.

La majorité des locuteurs ont tendance à déduire (22b) de (22a). Barwise maintient néanmoins une distinction sémantique nette entre les deux phrases : le rapport épistémiquement neutre n'implique pas nécessairement la perception épistémiquement positive correspondante. Le sens de (22a) et (23a) n'est pas contenu dans (22b) et (23b) mais inféré par une implicature conversationnelle. Selon le principe gricéen, l'interprétation de l'énoncé ne se réduit pas à la signification linguistique conventionnelle de la phrase correspondante : une implicature communicative, au moyen de considérations pragmatiques, plus que ce qui est dit. Il est d'ailleurs possible d'annuler cette inférence comme dans la phrase (24).

- (24) *Ralph saw a spy hiding a letter under a rock, but thought she was tying her shoe.*
Ralph a vu un espion déposer une enveloppe sous une pierre, mais il a cru qu'elle lançait sa chaussure.

Dans le même esprit, la différence entre les perceptions neutres et positives s'estompe dans le cas de rapports à la première personne.

- (25) a. *I see the King of France combing his hair.*
Je vois le roi de France se peigner les cheveux.
- b. *I see that the King of France is combing his hair.*
Je vois que le roi de France se peigne les cheveux.

La phrase (25a) implique naturellement la phrase (25b). Cette implication est garantie par un constat pragmatique simple : étant sain d'esprit, je ne peux pas être de bonne foi et affirmer que je perçois ϕ sans être conscient que ϕ est vraie.

Barwise et Perry [8] prennent le parti d'associer l'expression des rapports de perception épistémiquement neutre au conteneur mis en avant par Kaiser. Autrement dit, ils distinguent les verbes de perception suivis d'une subordonnée complétive tensée de ceux suivis d'un prédicat exprimé par un infinitif nu (*naked infinitive*) ou un participe présent (*gerundive*). Les premières introduisent un *fait*, une *proposition* donnée comme vraie, tandis que les seconds font intervenir une *situation*.

2.2.2 La logique des situations

Il est possible de rendre compte des intuitions sémantiques particulières que suscitent les situations. A partir du cas prototypique des compléments infinitifs des verbes de perception, Barwise [8] a dressé une liste informelle des principales inférences logiques admises naturellement et dont une sémantique des situations doit pouvoir justifier. Dans le même temps, ces propriétés logiques permettent de conforter la distinction ontologique avancée par Barwise en établissant un contraste net entre les situations d'une part, et les faits et les propositions d'autre part.

Dans les paragraphes suivants, ϕ est une phrase assertive non-tensée, ce que Higgibotham [16], qui reconnaît à ces expressions les mêmes propriétés, qualifie de phrase sans support (*unsupported clause*).

La véridicité

Dans le cas des situations, le respect du **principe de véridicité** (*veridicality*) est une conséquence directe de la perception épistémiquement neutre qui rapporte le monde tel qu'il est.

$$\textit{si } x \textit{ voit } \phi, \textit{ alors } \phi \tag{2.1}$$

Si un homme voit sa maison brûler, sa maison brûle, et il lui est fortement recommander de téléphoner sans attendre aux pompiers.

L'extensionnalité

Dans un contexte extensionnel, des expressions qui partagent la même dénotation peuvent se substituer l'une à l'autre *salva veritate*. L'idée centrale du principe d'extensionnalité est que, pour ce qui concerne la validité logique, on peut réduire la signification d'une expression à son extension : sa valeur de vérité. En revanche, cette substitution n'est pas toujours possible dans un contexte intensionnel. Deux tests permettent traditionnellement de distinguer quel est le type de contexte en jeu.

Le **principe de substitution** garantit un contexte extensionnel, où la substitution des descriptions d'un même individu n'affecte pas la valeur de vérité de la phrase prise dans son entier. Il s'appuie sur le phénomène d'opacité référentielle qui établit un contraste entre les propositions (et les faits) d'une part, et les situations (ainsi que les événements) d'autre part.

Les origines de la notion d'opacité remontent à Frege [13], qui remarquait que des termes coréférentiels ne sont généralement pas substituables dans un discours rapporté. La valeur de vérité des expressions dans lesquelles ils apparaissent n'est alors pas préservée.

- (26) a. *Russel saw G. E. Moore get shaved in Cambridge.*
G. E. Moore was (already) the author of Principia Ethica.
So, Russel saw the author of Principia Ethica get shaved in Cambridge.
- b. Russel a vu G. E. Moore se faire raser à Cambridge.
G. E. Moore était (déjà) l'auteur des *Principia Ethica*.
Donc Russel a vu l'auteur des *Principia Ethica* se faire raser à Cambridge.

Les deux prémisses sont vraies, mais l'inférence de la conclusion n'est pas valide. Dans le discours non rapporté, chacune des descriptions définies de (26) possède le même référent. Les deux expressions linguistiques devraient donc être substituables *salva veritate*. Frege suggère que dans un contexte rapporté une expression n'a pas sa référence habituelle (*Bedeutung*), mais une référence oblique qu'il identifie au sens (*Sinn*) de l'expression.

A l'inverse, les situations permettent de faire référence au même objet malgré la substitution.

- (27) Jean a vu Vénus briller dans le ciel.
Paul a vu l'Etoile du Matin briller dans le ciel.

Donc Paul et Jean ont vu la même chose.

Comme pour le principe de véridicité, les situations acceptent la substitution parce qu'elles rapportent l'objet de la perception et non pas l'état d'esprit de l'observateur.

$$\textit{si } x \textit{ voit } \phi(\alpha) \textit{ et que } \alpha = \beta, \textit{ alors } x \textit{ voit } \phi(\beta) \quad (2.2)$$

L'**exportabilité des quantifieur** n'est pas systématique dans un contexte intensionnel et permet une fois de plus de différencier les types de contextes. Les quantifieurs existentiels dans une phrase sans support, complément d'un verbe de perception, sont exportables. L'inférence (28a) est par exemple valide tandis que (29a) ne l'est pas :

- (28) a. *Ralph saw someone hide a letter under the rock.*
So, there was a particular person whom Ralph saw hide a letter under the rock.
- b. Ralph a vu quelqu'un cacher une lettre sous un rocher.
Donc il existe quelqu'un en particulier que Ralph a vu cacher une lettre sous la pierre.
- (29) a. *Ralph believed that someone had hid a letter under the rock.*
** So, there is a particular person whom Ralph believed to have hidden a letter under the rock.*
- b. Jean croyait que quelqu'un avait caché une lettre sous la pierre.
** Donc il existe quelqu'un en particulier dont Jean croyait qu'il avait caché une lettre sous la pierre.*

L'inférence (29a) est neutralisée par l'ambiguïté possible entre une lecture *de re* et *de dicto* de la prémisse. Dans la lecture *de dicto*, la croyance porte à la fois sur les termes utilisés pour la formuler et sur le contenu de la proposition, alors que dans la lecture *de re*, la croyance porte sur un état de fait, indépendamment des termes employés pour le décrire. L'exemple (30), proposé par Quine [25], montre bien l'importance de la distinction dans un contexte intensionnel : le pronom indéfini *quelqu'un* est interprété *de re* en (30b) et *de dicto* en (30c).

- (30) a. Jean croit que quelqu'un est un espion.
- b. Il y a quelqu'un dont Ralph croit que c'est un espion.
- c. Ralph croit qu'il y a des espions.

Soit Q un quantifieur, le principe d'exportabilité peut être formulé sous la forme :

$$si\ x\ voit\ Q\phi,\ alors\ Q(x\ voit\ \phi) \quad (2.3)$$

Dans le même esprit, les ambiguïtés de portée de certains quantifieurs n'affectent pas les situations.

- (31) a. *John wanted many women to leave.*
 b. Jean voulait que beaucoup de femmes partent.
- (32) a. *John saw that many women left.*
 b. Jean a vu que beaucoup de femmes partaient.
- (33) a. *John saw many women leave.*
 b. Jean a vu beaucoup de femmes partir.

Les exemples (31a) et (32a) sont sensibles à l'ambiguïté de la portée du quantifieur dans l'expression *many women*. Il est difficile de savoir si la quantité appréciée relève du jugement de l'énonciateur ou de John. La phrase (33a) ne préserve qu'une seule interprétation : c'est de l'appréciation de l'énonciateur qu'il s'agit.

Autres jugements logiques

Si l'on admet le principe de véridicité, la **disjonction** est une conséquence des axiomes de la logique traditionnelle :

$$si\ x\ voit\ (\phi \vee \psi),\ alors\ x\ voit\ \phi\ ou\ x\ voit\ \psi \quad (2.4)$$

- (34) a. *Ralph saw Ortcutt or Hortcutt hide the letter.*
So, Ralph saw Ortcutt hide the letter or he saw Hortcutt hide it.
 b. Ralph a vu Ortcutt ou Hortcutt cacher la lettre.
 Donc Ralph a vu Ortcutt cacher la lettre ou Ralph a vu Hortcutt la cacher.

Il en va de même pour la **conjonction** :

$$si\ x\ voit\ (\phi \wedge \psi),\ alors\ x\ voit\ \phi\ et\ x\ voit\ \psi \quad (2.5)$$

Barwise considère enfin que les verbes de perception prenant en complément un infinitif nu obéissent au principe de la **distribution de la négation** (où $\neg\phi$

dénote la négation du verbe, comme dans les langues naturelles) :

$$\text{si } x \text{ voit } \neg\phi, \text{ alors } \neg(x \text{ voit } \phi) \quad (2.6)$$

- (35) a. *Ralph saw Mary not serve Bill.*
 So, Ralph didn't see Mary serve Bill.
 b. Ralph a vu Marie ne pas servir Bill.
 Donc Ralph n'a pas vu Marie servir Bill.
- (36) a. *John saw someone not leave the room.*
 So, John didn't see everyone leave the room.
 b. Jean a vu quelqu'un ne pas sortir de la pièce.
 Donc Jean n'a pas vu tout le monde sortir de la pièce.

Il est important de garder à l'esprit que ces principes ne sont que des jugements pré-théoriques informels. Ils ne résistent pas à un certain nombre d'exceptions s'ils sont appliqués à des phrases plus complexes. Une application mécanique du principe de véridicité pourrait par exemple laisser croire que l'inférence (37a) est valide.

- (37) a. *Alice saw no one walk on the road.*
 * *So, no one walked on the road.*
 b. Alice n'a vu personne marcher sur la route
 * Donc personne ne marchait sur la route.

De même le principe de distribution de la négation ne permet pas d'accepter cette inférence :

- (38) a. *John saw the dog not catch one rabbit.*
 * *So, John didn't see the dog catch one rabbit.*
 b. Jean a vu le chien ne pas attraper un lapin.
 * Donc Jean n'a pas vu le chien attraper un lapin.

La sémantique associée au traitement des situations doit donc pouvoir rendre compte de ces principes, mais aussi annuler les inférences non recevables.

2.3 Les situations et les événements : deux types distincts

Barwise et Perry ont fait de l'analyse des rapports perceptifs exprimés par un infinitif nu le fer de lance d'un nouveau programme sémantique. Higginbotham revient sur leur argumentation et considère qu'il est possible d'interpréter les situations dans le contexte classique de la logique de premier ordre, en admettant que ces constructions font intervenir une quantification sur un événement.

2.3.1 La vision événementielle d'Higginbotham

Higginbotham [16] récuse l'idée que les situations puissent constituer un type d'entité abstraite ontologiquement différent des événements. Il adopte au contraire une vision davidsonienne et considère que les compléments perceptifs exprimés par des phrases sans support contiennent eux aussi un événement quantifié implicite.

Une phrase de la forme (39) possède, selon lui, la représentation logique (40), où e est une variable événementielle, see un prédicat qui exprime une relation entre un individu et un événement et $\phi(e)$ dénote que e est un événement pour lequel ϕ est vraie.

(39) *a sees ϕ .*

(40) $\exists e(\phi(e) \wedge see(a, e))$

Selon Higginbotham, un complément infinitif n'est pas interprété comme une proposition syntaxique, mais comme la description définie ou indéfinie d'une éventualité, à l'image d'un syntagme nominal. La phrase (42a) peut être considérée comme une analogie de l'exemple (41a).

(41) a. *John saw Mary depart.*

b. Jean a vu Marie partir.

(42) a. *John saw Mary's departure.*

b. Jean a vu le départ de Marie.

La différence entre les deux phrases réside alors dans le fait que la description (41a) est définie tandis que (42a) est indéfinie.

Le principe de véridicité (2.1) est effectivement respecté :

- (43) a. *If John sees Mary leave, then Mary leaves.*
 b. Si Jean voit Marie partir, Marie part.
- (44) a. $\exists e(\text{leave}(\text{Mary}, e) \wedge \text{see}(\text{John}, e)) \supset \exists e(\text{leave}(\text{Mary}, e))$

La transparence référentielle et le principe de substitution (2.2) sont aussi garantis. La dénotation des individus exprimée dans une phrase sans support conserve leur référence habituelle dans le contexte d'un verbe de perception.

Higginbotham poursuit son argumentation en passant en revue l'exportation des quantifieurs et la négation. Pourtant certaines réserves peuvent déjà être mises en avant.

2.3.2 Limites d'une interprétation événementielle

Une première remarque s'impose : prêter aux phrases sans support le comportement d'un syntagme nominal, comme le suggère Higginbotham, s'oppose aux intuitions de Vendler introduites plus haut, ainsi qu'aux analyses syntaxiques de surface les plus courantes de ces compléments.

Par ailleurs, Asher et Bonevac [5] remarquent qu'il faut d'emblée compliquer la forme logique proposée par Higginbotham dans la mesure où *voir* est déjà une propriété active du sujet. Il y a donc deux événements e et e' tel que e est un événement pour lequel ϕ est vraie et e' est un événement pour lequel a *sees* ϕ est vraie. L'exemple (45) doit contenir deux événements implicites :

- (45) $\exists e' \exists e (\phi(e) \wedge \text{see}(a, e, e'))$

Plus fondamentalement, la forme logique que Davidson [10] associe aux phrases d'action postule que des événements sont identiques si, et seulement si, ils ont les mêmes causes et les mêmes effets. Diverses descriptions peuvent par conséquent dénoter le même événement. La phrase (46a) serait rendue sous la forme (46c). Si Buck a tué Ed à l'aide d'un pistolet, le fait d'appuyer sur la détente fait intervenir le même événement que dans (46a) si l'on admet le rapport de cause à effet. Dès lors, (46c) est vraie si (46a) l'est aussi.

- (46) a. *Buck shoots Ed.*
 b. Buck a abattu Ed.
 c. $\exists e(\text{shoot}(\text{Buck}, \text{Ed}, e))$

(47) a. $\exists e(\text{pull}(\text{Buck}, \text{the trigger}, e))$

Higginbotham applique le même principe aux complétives infinitives des verbes de perception. Or, Barwise [7] souligne expressément que rien n'oblige à identifier les descriptions d'un même événement dans le cadre d'un rapport perceptif. Deux personnes observant une même scène ne perçoivent pas exactement la même chose. Si elles regardent un chien courir depuis deux positions différentes, certains détails peuvent n'être visibles que de l'une ou de l'autre. Voici par exemple trois situations différentes :

- (48) a. in e : at l :
present, the dog ; yes
running, the dog ; yes
moving, the dog's left paw ; yes
- b. in e : at l :
present, the dog ; yes
running, the dog ; yes
moving, the dog's right paw ; yes
- c. in e : at l :
present, the dog ; yes
running, the dog ; yes

Si l'on admet qu'une phrase sans support dénote un événement δ et qu'il contient une occurrence d'un prédicat ϕ , en supposant que ϕ est intentionnellement équivalente à ψ , Higginbotham, suivant Davidson, reconnaît que $\delta[\psi/\phi]$ (la substitution uniforme de ψ pour chaque occurrence de ϕ dans δ) dénote le même événement δ . Pourtant l'inférence (49a) n'est pas valide :

(49) a. *John saw Mary fall.*
Therefore, John saw Mary slip on a banana.

b. Jean a vu Marie tomber.

Par conséquent, Jean a vu glisser Marie sur une banane.

La chute de Marie et le fait qu'elle ait glissé sur une banane constitue ici un unique événement. Un obstacle dans le champ de vision de John peut néanmoins l'empêcher d'avoir une vision globale de la scène. Force alors est de reconnaître qu'une situation, parce qu'elle est le fruit d'une perception épistémiquement neutre et potentiellement partielle, requiert une individualisation plus fine que les événements. Il n'y a pas de consensus sur la nature exacte des situations. Elles

peuvent être considérées comme des entités atomiques, à l’instar des événements, dénotant un fragment du monde plus réduit, ou des entités structurées consistant en un ensemble d’entités et de relations entre ces entités. Amsili et al. [3] considèrent par exemple qu’une situation est une propriété d’événement et qu’elle s’exprime sous la forme d’une fonction du type $\langle evt, t \rangle$, où *evt* dénote un événement.

2.3.3 La nécessité d’un traitement sémantique particulier

Associer une sémantique aux situations dépasserait le propos de cette étude. Il est néanmoins intéressant de noter que la distinction ontologique des situations est servie par le programme sémantique proposé par Barwise [7], tandis que l’approche d’Higginbotham rend imparfaitement compte des inférences logiques litigieuses mentionnées plus haut.

Un des problèmes qui se posent en adoptant l’approche d’Higginbotham pour les phrases sans support est celui de la portée de la négation et de l’existence d’événements négatifs. Le principe de la distribution de la négation (2.6) prédit que (50a) implique (50b).

- (50) a. *John sees Mary not leave.*
 b. *John doesn’t see Mary leave.*

L’inverse en revanche n’est pas vrai : si Jean ne voit pas Marie partir, il n’est pas possible de conclure que Marie ne part pas. Les deux phrases ne sont pas logiquement équivalentes. Il n’existe pas de façon satisfaisante d’en rendre compte si le verbe de perception prend un événement comme argument sémantique. Si, dans la forme logique de (50a), la portée de la négation est la plus restreinte possible, (51) est vraie à chaque fois que Jean voit un événement, quel qu’il soit, qui ne correspond pas au départ de Marie. Si la portée de la négation est supérieure à celle du quantifieur existentiel sur la variable événementielle, (52) ne distingue pas (50a) de (50b).

$$(51) \exists e' \exists e (\neg \text{leave}(e, m) \wedge \text{see}(j, e, e'))$$

$$(52) \neg \exists e' \exists e (\text{leave}(e, m) \wedge \text{see}(j, e, e'))$$

Pour pallier le problème, Higginbotham suggère que la négation appliquée à l’infinitif soit une fonction qui produise un prédicat antonyme : (50a) serait alors interprété comme *John sees Mary stay*. Cependant certains prédicats n’ont pas d’antonyme naturel, comme pour l’exemple (53).

(53) *John saw Mary not smoke.*

Le formalisme de Barwise et Perry [8] s'appuyant sur les situations traite la négation avec beaucoup plus d'élégance.

Si ϕ est une phrase vraie dans un monde M , plusieurs situations assurent généralement la vérité de ϕ . Pour toute phrase ϕ , $\llbracket\phi\rrbracket^M$ dénote l'ensemble des situations de M pour lesquelles ϕ est vraie. Si ϕ est vraie, alors $\llbracket\phi\rrbracket^M \in M$ et si ϕ est fausse, $\llbracket\phi\rrbracket^M \notin M$. Dans un contexte où le complément du verbe de perception est exprimé par un infinitif nu, la phrase (54) reçoit la représentation (55), où s dénote bien entendu une situation.

(54) *x sees ϕ*

(55) $\exists e \exists s (see(x, s, e) \wedge s \in \llbracket\phi\rrbracket^M)$

Le principe de la distribution de la négation 2.6 se traduit alors par l'implication (56).

(56) $\exists e \exists s (see(x, s, e) \wedge s \in \llbracket\neg\phi\rrbracket^M)$
 $\exists e \exists s (see(x, s, e) \wedge s \notin \llbracket\phi\rrbracket^M)$

La forme logique associée à (50a) ressemblerait donc à (57).

(57) $\exists e \exists s (see(j, s, e) \wedge s \notin \llbracketleave(m)\rrbracket^M)$

Asher et Bonevac [5] offrent une étude contrastée des deux formalismes et explorent plus en détails les limites d'une approche événementielle des phrases sans support, notamment quand elles comportent des quantifieurs.

Au terme de ce chapitre, il apparaît donc justifié de reconnaître la spécificité ontologique et sémantique des situations au sein d'une typologie des entités abstraites, en les distinguant des faits et des propositions d'une part, et des éventualités d'autre part. Intuitivement, une situation peut être considérée comme la description d'une éventualité. Sa caractérisation formelle est en revanche dépendante du traitement sémantique que l'on souhaite lui associer. Dans tous les cas, la notion rend compte de la logique particulière des expressions dénotant des rapports perceptifs.

Chapitre 3

Les manifestations linguistiques des situations en français

Il est acquis désormais que les situations en tant qu'entités abstraites ne se manifestent que dans le cadre d'un rapport perceptif. Afin de caractériser leurs réalisations linguistiques en français, il est donc utile d'envisager une étude de la complémentation des verbes perception.

Amsili et al. [3] avancent succinctement que les compléments possibles d'un verbe de perception sont soit des événements sous la forme d'un syntagme nominal (58), soit des faits sous la forme d'une complétive tensée introduite par *que* (58), soit des situations. Selon les auteurs, ces dernières apparaissent en français quand le complément du verbe de perception est une phrase infinitive (60a), une complétive au participe présent (60b) ou une relative (60c).

(58) Jean a vu la victoire de Poulidor.

(59) Jean a vu que Poulidor avait gagné.

(60) a. Jean a vu Poulidor gagner.

b. Il a vu la secrétaire effaçant la bande.

c. J'ai entendu la voisine qui rentrait.

d. Jean a vu gagner Poulidor.

Le français admet par ailleurs une seconde structure infinitive à sujet post-verbal, comme dans l'exemple (60d). Afin de mettre au jour une corrélation

entre les types du complément et sa forme, ces constructions seront abordées tour à tour et caractérisées en fonction de critères sémantiques et syntaxiques.

Les analyses proposées s'appuient sur des exemples fabriqués ou des extraits authentiques issus d'œuvres littéraires. Ces derniers ont été empruntés aux auteurs cités ou récoltés à partir du corpus du *Trésor de la langue française* sous sa forme électronique et de la base textuelle *Frantext*. Les exemples utilisés portent essentiellement sur le verbe *voir*. S'il n'est pas le plus typique des verbes de perception en ce qui concerne sa sous-catégorisation, il admet en revanche un large éventail de constructions.

3.1 Les complétives finies vs non finies

A l'image de l'opposition entre $x \text{ sees } [that P]$ et $x \text{ sees } [NP VP_{inf}]$ dont il est fait mention dans la partie précédente, la subordonnée complétive introduite par *que* se distingue nettement des formes non finies en français. Les mêmes propriétés sémantiques qu'en anglais permettent de justifier qu'un verbe de perception suivi de ces constructions dénote respectivement un fait ou une situation.

Dans cette partie, la notion de complétive non finie vaut pour les quatre constructions mentionnées en (60). Les contraintes syntaxiques et sémantiques qui pourraient potentiellement les distinguer seront abordées ultérieurement.

3.1.1 La perception directe et indirecte

La dichotomie épistémique des rapports perceptifs suggérée par Dretske [12] et appliquée à l'anglais par Barwise [7] se vérifie également en français.

- (61) a. Jean a vu à son air que Marie s'était disputée avec son fils.
b. Jean a vu (* à son air) Marie se disputer avec son fils.

Comme précédemment, la complétive non finie (61b) implique une perception directe d'un procès contrairement à la complétive (61a). Celle-ci permet d'exprimer un fait qui est déduit à partir d'une perception sensible et dont la valeur de vérité est indépendante de celle du verbe de la principale. Il faut noter que cette distinction se maintient dans les usages métaphoriques, même si elle est alors plus difficile à apprécier :

(62) Ainsi le particulier se connaît d’abord comme force. Nous l’avons vu ensuite se connaître comme image.

(Paul Claudel, 1907, *Art poétique*, p. 187)

(63) Nous avons vu qu’il est impossible de tracer d’avance à notre parti une tactique valable pour tous les cas.

(Jean Jaures, 1901, *Etudes socialistes*, p. 63)

Ces constructions sont fréquemment utilisées, du moins en contexte littéraire, pour reprendre des propos qui auraient déjà été mentionnés. Sans surprise, l’exemple (62) se borne à reprendre de façon neutre le contenu du texte qui précède tandis que la citation de Jaurès (63) invite à en tirer une conclusion.

De façon plus générale, l’interprétation des verbes de perception quand ils sont suivis d’une complétive finie est bien plus variable qu’avec les autres types de compléments. Les modalités visuelles, auditives et tactiles se prêtent alors à des métaphores conceptuelles de natures contrastées.

Un verbe de perception peut alors accepter une interprétation qui implique non seulement un rapport épistémiquement positif, mais suggère aussi une perception indirecte (cf. Delfitto [11]) :

(64) J’ai entendu que La Callas donnait son dernier récital.

Le fait dénoté par la complétive tensée peut par ailleurs être une conclusion qui n’est pas liée à la modalité perceptuelle exprimée par le verbe. Ce sont des cas d’interprétation cognitive pure où le verbe de perception peut être paraphrasé par des expressions comme *constater*, *comprendre*, ou *se rendre compte*.

(65) Le comte, voyant que les deux époux commençaient à parler par paraboles, prit l’air distrait, et regarda avec l’attention la plus profonde et l’approbation la plus marquée Edouard qui versait de l’encre dans l’abreuvoir des oiseaux.

(Alexandre Dumas, 1846, *Le Comte de Monte-Cristo*, t. 2, p. 23)

Dans l’exemple (65), il est évident que le comte n’apprécie pas la scène en tirant des conclusions d’une perception visuelle.

La même interprétation est disponible quand le verbe de perception introduit une interrogative indirecte comme dans l’exemple (66). Labelle [20] remarque cependant que *voir* est le seul verbe de perception qui puisse sous-catégoriser en français une interrogative indirecte.

(66) J'ai vu à quel point la vie de cet écrivain si bassement calomnié est en harmonie avec ses livres.

(Léon Bloy, 1900, *Journal*, 1, p. 305)

Il existe enfin des configurations moins fréquentes où le verbe de perception a une signification proche des verbes *imaginer* ou *souhaiter*. La vérité du complément n'est plus présupposée. Il dénote alors une proposition dans la typologie des entités abstraites retenue ici. Cette interprétation est disponible dans les contextes contrefactuels (*irrealis*) où la perception est niée ou modalisée. Le complément peut alors être une complétive introduite par *que* au subjonctif (67), une interrogative tensée ou non tensée (68), ou une complétive non finie (69).

(67) Je ne vois pas qu'on puisse affirmer cela dans les circonstances actuelles.

(68) a. Je ne vois pas en quoi l'avènement de l'euro permettrait d'améliorer la productivité.

(*Le Monde* 31/12/98)

b. Je ne vois pas comment résoudre le problème.

(69) a. Je ne vois pas Marie partir à l'étranger l'an prochain.

b. Je vois bien Marie partir à l'étranger l'an prochain.

c. Je verrais bien Marie partir à l'étranger l'an prochain.

d. J'écouterais bien Marie faire de la musique.

Ces contextes posent problèmes dans la mesure où il est difficile de les repérer sur des critères uniquement syntaxiques.

(70) a. Je ne vois pas Marie partir (à l'étranger l'an prochain).

b. (Je regarde la piste mais) je ne vois pas Marie danser.

Les exemples (70a) et (70b) possèdent la même structure syntaxique mais dénotent respectivement une proposition et une situation, aux propriétés sémantiques très différentes.

Le français possède donc comme l'anglais au moins deux types de conteneurs faisant intervenir un verbe de perception. La complétive infinitive implique un rapport perceptif direct et épistémiquement neutre qui fait intervenir une description d'un événement tel qu'il est perçu, autrement dit une situation. La complétive tensée introduit une perception qui peut être indirecte et dont le locuteur tire une conclusion donnée pour vraie : un fait.

3.1.2 Présuppositions et inférences

Comme pour l'anglais, les principes de véridicité et d'exportabilité des quantificateurs, tel qu'ils ont été exposés plus haut, sont supportés par les deux types de compléments, mais pour des raisons différentes. La perception directe, dénotée par les infinitives, assure sémantiquement et pragmatiquement la vérité du contenu perceptuel. En revanche, la vérité de la complétive en *que* dépend d'une implicature conversationnelle qui présuppose le contenu de la perception. Ainsi, la complétive tensée (71a) implique la dénotation de l'infinitive équivalente (71b). Il est pourtant possible d'annuler le phénomène (72).

- (71) a. Jean a vu que le chat chassait un rat.
b. Jean a vu le chat chasser un rat.
- (72) a. Jean a vu que le chat chassait un rat, mais il ne voyait pas le rat.
b. * Donc Jean a vu le chat chasser un rat.

Le contraste sémantique le plus important entre les deux constructions réside dans la réalisation par locuteur du contenu de sa perception. Le complément tensé implique que le sujet du verbe de perception réalise ce qui se passe et qu'il assume le contenu de cette proposition, tandis que l'infinitive n'est pas médiée par un processus de cognition. Comparer :

- (73) a. La mère a entendu que son bébé criait (* mais elle n'a pas réalisé que c'était son bébé).
b. La mère a entendu son bébé crier (mais elle n'a pas réalisé que c'était son bébé).

Il est important de garder à l'esprit la distinction entre la vérité supportée par les langues naturelles et celle effective dans le monde réelle.

- (74) a. Si Jean a vu quelqu'un partir, alors quelqu'un est parti.
b. Pierre a vu une soucoupe volante atterrir dans son jardin.
c. Pierre a vu qu'une soucoupe volante avait atterri dans son jardin.

Si dans (74a), Jean a été abusé par ses sens, on est en droit de se demander si quelqu'un est vraiment parti. Néanmoins la valeur de vérité associée à la proposition a beau être en contradiction avec la réalité, elle est néanmoins garantie par la sémantique de l'infinitive. Le cas est différent dans l'emploi d'une complétive tensée où c'est le locuteur qui se prononce sur la vérité de la proposition et qui

l'assume. Dans l'exemple (74b), Pierre a bel et bien vu une soucoupe volante, du moins c'est ce que ses sens ont expérimenté, tandis que (74c) présuppose (74b) (Pierre peut par exemple n'avoir vu qu'une auréole de gazon brûlé) et le locuteur en tire une conclusion qu'il donne pour vraie. Selon les psychologues cognitivistes, toute perception est dépendante de la connaissance du monde détenue par le sujet qui perçoit. C'est pourquoi Pierre est en mesure de voir une soucoupe volante qui dans la réalité n'existe pas. Néanmoins, le processus reste distinct des mécanismes inférentiels en jeu dans les compléments à temps conjugué.

Les complétives finies et non finies se distinguent enfin dans leur rendu de certaines inférences logiques quand elles sont mises à mal par des quantifieurs.

(75) a. Jean a vu que personne n'est parti.
 Donc personne n'est parti.

b. Jean n'a vu personne partir.
 * Donc personne n'est parti.

(76) a. Jean a vu que peu d'enfants ont joué.
 Donc peu d'enfants ont joué.

b. Jean a vu peu d'enfants jouer.
 * Donc peu d'enfants ont joué.

Si les inférences sur des faits, comme dans (75a) et (76a), sont valides, les implications (75b) et (76b) ne sont pas acceptables. Comme le suggère la précédente partie, c'est un traitement sémantique différent des divers types d'entités abstraites qui doit rendre compte de ces contrastes.

3.1.3 La contrainte de simultanété

La distinction épistémique de Dretske, qui va de pair avec l'opposition entre perception directe et indirecte, suscite un certain nombre de contraintes caractéristiques sur ce qui peut être perçu.

La référence temporelle de la complétive finie est indépendante de celle de la principale. Ce type de complémentation fait intervenir deux propositions complètes, qui réfèrent à deux procès indépendants, comme le soulignent les exemples (77a), (77b) et (78a). L'indépendance du temps de la subordonnée par rapport à la principale est une propriété caractéristique des propositions et des faits.

- (77) a. Je vois que Jean a parlé à Marie hier.
 b. Je vois que Jean parlera à Marie demain.
 c. * Je vois Jean parler à Marie hier.
- (78) a. Jean a vu hier que Marie chantera demain.
 b. * Jean a vu hier Marie chanter demain.

Schwarze [27] remarque qu’au contraire, la complétive non finie d’un verbe de perception impose une contrainte de simultanéité entre la perception et le procès perçu (77c). La manipulation réalisée sur la phrase (78a) pour mettre en avant l’indépendance des propositions n’est pas possible si la complétive n’est pas tensée (78b). C’est une conséquence attendue de la perception directe : le stimulus de la perception et la perception elle-même doivent être concomitants.

3.1.4 L’incompatibilité des procès statifs

Il ne semble pas y avoir de contrainte sémantique sur le contenu dénotatif des complétives introduites par *que*, signe de leur indépendance. Les complétives non finies présentent en revanche de fortes restrictions sur le type de procès qu’elles décrivent. Considérer :

- (79) a. Jean a vu que Marie connaissait la réponse.
 b. * Jean a vu Marie connaître la réponse.
- (80) a. Jean a vu que Marie ressemblait à son frère.
 b. * Jean a vu Marie ressembler à son frère.

Si l’on admet qu’une situation garantit pragmatiquement l’existence de ce procès, il est possible de raisonner en reprenant la distinction entre les événements et les états adoptée plus haut. Miller [22] fait référence à la notion de *granularité* des éventualités afin de préciser dans quelle mesure la contrainte de simultanéité interdit l’expression de procès statifs dans les complétives non finies. Cette notion correspond à l’intervalle de temps nécessaire pour identifier la nature d’un procès. Une granularité fine correspond par exemple à une action courte ou répétitive comme *faire des pompes*. Une observation beaucoup plus longue, et donc une granularité plus large, est nécessaire pour pouvoir affirmer que *Pierre bâtit une maison*.

Si le procès est un achèvement (*Jean a vu Pierre claquer la porte*), sa granularité est minimale et sa perception est instancée. Le temps requis par l’acte de perception recouvre exactement celui occupé par le procès. S’il s’agit d’une

activité (*Jean a vu Pierre marcher dans la rue*), la perception doit occuper un intervalle suffisamment long, en fonction de la granularité du procès, pour identifier le contenu perceptif. Enfin, si le procès est un accomplissement (*Jean a vu Pierre traverser la rue*), la perception doit en plus recouvrir le point de terminaison du procès.

Les états prototypiques sont, par définition, permanents et homogènes, c'est-à-dire sans granularité, ni point de terminaison. Aucune fenêtre perceptive ne permet d'en rendre compte à moins d'être infinie et d'enfreindre la contrainte de simultanéité. Quatre types d'états sont néanmoins susceptibles d'être perçus. **Les états en cours de changement**, indiqués par la présence d'un modificateur (*toujours plus, de seconde en seconde...*) obtiennent une interprétation épisodique.

- (81) a. Jean a vu Marie ressembler de plus en plus à son frère.
b. * Jean a vu Marie ressembler à son frère.
- (82) a. Jean a vu le pétrole coter chaque jour plus cher.
b. * Jean a vu le pétrole coter cher.

Les **états purement statifs dans un contexte perfectif**, qui neutralise leur permanence, sont aussi à même d'apparaître dans une complétive non tensée. L'état devenant soit une propriété temporaire (1a), soit l'accomplissement d'un procès (2a), peut faire l'objet d'une perception.

- (1) a. Jean a eu si peur que Pierre l'a vu ressembler à un cadavre.
b. *Jean voit Pierre être un cadavre
- (2) a. Jean voit enfin Marie ressembler à ses rêves.
b. *Jean voit Marie ressembler à ses rêves.

Une situation peut donc être conçue comme l'expression sémantique d'une fenêtre de perception ayant une durée et une profondeur de champ. Elle prend en argument une éventualité dont les propriétés temporelles doivent être suffisantes pour être compatibles avec l'individualisation du procès, mais dont elle ne rend pas nécessairement l'intégralité (en terme de durée ou de détails). L'absence de marquage temporel des complétives non tensées se justifie par la contrainte de simultanéité. L'alternance possible entre l'usage de l'infinitif et du participe présent peut s'expliquer en partie par le cadrage perceptif.

- (3) Paul a vu Marie fermer la porte.
- (4) Paul a vu Marie fermant la porte.

Dans l'exemple (3), il s'ensuit que le procès a été perçu dans son intégralité et que la porte est finalement close. Ce n'est pas nécessairement le cas dans la phrase (4) où l'intervalle de perception peut avoir été plus restreint et où Marie a pu être interrompue au cours de son action. Il faut par ailleurs remarquer que l'emploi du participe présent semble limité au registre écrit. À l'oral, les locuteurs préféreraient la périphrase *en train de + infinitif*.

La complémentation finie des verbes de perception présente donc des propriétés très différentes de celles constatées dans la complémentation non finie. Les différences syntaxiques et sémantiques sont ici expliquées en terme de conteurs : ils sélectionnent des faits pour les subordinées introduites par *que*, des situations pour les compléments non tensés, et des propositions dans les contextes *irrealis*.

3.2 Les restrictions syntaxiques sur les infinitives post-verbales

Les verbes de perception acceptent en français deux types d'infinitives comme complément : le sujet prédicatif est en position pré-verbale pour l'une (5a) et post-verbale pour l'autre (6a). Les exemples ne permettent pas de mettre à jour des différences sémantiques pertinentes. Le contraste entre les structures (5b) et (6b) est justifié essentiellement par des critères syntaxiques qui sont brièvement décrits ci-dessous (cf. Abeillé et al. [1] pour une description plus complète).

- (5) a. Marie a vu Pierre parler avec Jean.
 b. [S Marie [SV a vu [SN Pierre] [SV parler [SP avec Jean]]]]¹
- (6) a. Marie a vu parler Pierre avec Jean.
 b. [S Pierre [SV a vu parler [SN Pierre] [SP avec Jean]]]

La négation

Le prédicat, quand il est enchâssé (5b) a la possibilité d'être nié. La négation est en revanche exclue dans le cas d'une structure par composition (6b) car elle ne peut pas s'appliquer à un verbe lexical.

- (7) a. Marie a vu Pierre ne pas parler avec Jean.

¹A l'exception des remarques aspectuelles mentionnées plus haut, les complétives avec un participe présent semblent suivre une analyse identique aux infinitives à sujet pré-verbal.

- b. * Marie a vu ne pas parler Pierre avec Jean.

Le sujet de la proposition infinitive est malgré tout bien gouverné par le verbe principal dans les deux cas : si le sujet prédicatif de l'infinitif est négatif, la négation *ne* apparaît sur le verbe principal :

- (8) a. Marie n'a vu personne partir.
b. * Marie a vu personne partir.
(9) a. Marie n'a vu partir personne.
b. * Marie a vu partir personne.

Labelle [20] remarque que *rien*, s'il est le sujet prédicatif et que le verbe de perception est conjugué à un temps composé, peut apparaître devant le participe passé.

- (10) Mais je n'ai jamais rien vu sortir des matériaux de hasard s'ils ne trouvaient point en quelque esprit d'homme leur commune mesure.
(Antoine de Saint-Exupéry, 1944, *Citadelle*)

Adverbe portant sur le sujet

Un complément adverbial peut modifier le sujet du verbe infinitif dans la structure enchâssée (5b) mais pas dans la structure plate (6b).

- (11) a. On a vu Pierre chanter avec entrain.
b. * On a vu chanter Pierre avec entrain.
(12) a. Jean a vu les enfants partir sans avoir mangé.
b. * Jean a vu partir les enfants sans avoir mangé.

La passivation

L'existence de compléments infinitifs au passif est possible seulement avec une structure enchâssée (13) et avec de fortes contraintes sur la stativité (14). Le temps de la perception doit recouvrir exactement celui du procès décrit.

- (13) a. Jean a vu un arbre être frappé par la foudre.
b. * Jean a vu être frappé un arbre par la foudre.
(14) * Jean a vu Marie être noyée.

Par ailleurs, il est généralement affirmé qu'un verbe de perception ne peut pas être passivé s'il est suivi d'une infinitive. Il est néanmoins possible de trouver des occurrences similaires aux exemples suivants :

- (15) a. Le prisonnier a été vu prendre la fuite.
b. La troupe a été vue faire mouvement vers le nord.

Sujet non-exprimé

Le français admet aussi des emplois où le sujet du verbe enchâssé n'est pas exprimé. Celui-ci reçoit alors une interprétation par le contexte.

- (16) a. Je n'ai jamais vu sabler une messe comme ça.
(Léon Bloy, 1907, *Journal*, t. 2, p. 61)
b. On n'a jamais vu perdre sa cause avec autant d'entrain.
(Rolland R., 1909, *J-Ch dans la maison*, p. 1051)

La présence d'un complément de manière portant sur le sujet dans l'exemple (13) suggère que le sujet, même s'il est non exprimé, est présent aussi bien syntaxiquement que lexicalement.

Emploi en tant que quasi-auxiliaire

Il faut enfin distinguer ces structures de l'emploi de *voir* en quasi-auxiliaire, illustré dans les exemples suivants :

- (17) a. Jean s'est vu proposer un poste.
b. La station voit doubler *sa* population chaque été.
c. La station voit *sa* population doubler chaque été.

Cet emploi ne fait pas intervenir de perception directe et le sujet peut d'ailleurs être incapable de vision comme dans (17b). La construction ne dénote donc pas une situation même si elle se réalise indifféremment sous la forme d'une infinitive à un sujet prédicatif pré-verbal ou post-verbal. Il faut cependant mentionner la présence obligatoire, dans cet emploi, d'un déterminant possessif sur le sujet du verbe infinitif, coréférentiel au sujet de la principale, ou d'un réfléchi sur le verbe *voir*.

3.3 Les relatives de perception

Certaines occurrences d'une subordonnée relative après un verbe de perception ne peuvent pas être analysées comme des relatives restrictives (*RR*) ou

appositives (*RA*). En s’inspirant des remarques de Koenig et Lambrecht [18], leurs propriétés syntaxiques et sémantiques suggèrent au contraire que ces relatives, dites de perception (*RP*), se comportent comme des prédicat secondaires.

Les propriétés des prédicats secondaires ne font pas consensus mais la notion capte le fonctionnement d’expressions qui ne sont ni des modifieurs, ni des arguments du verbe. Danièle Godard [14] retient les critères suivant :

- un prédicat secondaire dépend de l’occurrence d’un verbe.
- il attend un argument distingué qui est identifié soit avec le sujet, soit avec l’objet du verbe.
- il n’appartient pas à la sous-catégorisation de base du verbe.
- son occurrence et son interprétation sont plus contraintes que celles d’un modifieur.

3.3.1 Structure syntaxique

La cliticisation

Contrairement aux réalisations canoniques des relatives, la *RP* ne forme pas un constituant avec le syntagme nominal dont elle est le prédicat. Trois tests de constituance supportent cette remarque.

La cliticisation du syntagme nominal n’entraîne pas la pronominalisation de la relative de perception avec laquelle il est coindicé (18). Il est alors facile d’éviter les confusions avec les constructions classiques *RR* et *RA* où le syntagme nominal objet direct comprend structurellement la relative (19).

- (18) a. Jean a vu le professeur qui fumait. (*RP*)
 b. Jean l’a vu qui fumait. (*RP*)
- (19) a. Jean a vu le chien qui aboie. (*RR*)
 b. Jean l’a vu. (*RR*)
 c. * Jean l’a vu qui aboie. (**RR*)

Le pronom relatif doit être le sujet de la relative de perception, ce qui n’est pas obligatoirement le cas pour les restrictives (20a) ou les appositives (20b) :

- (20) a. Jean a vu le professeur à qui tout le monde voulait parler. (*RR*)
 b. Jean a vu le professeur, à qui tout le monde voulait parler. (*RA*)
 c. Jean l’a vu. (*RR,RA*)
 d. *Jean l’a vu à qui tout le monde voulait parler. (**RP*)

La non-adjacence

Plus généralement, la relative de perception et son sujet de prédication peuvent ne pas être adjacents. Le syntagme nominal coindicé avec le pronom relatif peut être un clitique, comme dans l'exemple précédent (18a), ou le sujet d'une phrase passive (21a).

- (21) a. Le professeur a été vu qui fumait. (*RP*)
b. Le professeur qui fumait a été vu. (*RR*)
c. Le professeur, qui fumait, a été vu. (*RA*)

Si un complément locatif s'insère entre le NP et la relative, il est interprété comme faisant partie de la principale, ce qui suggère que le NP fait aussi partie de la principale. L'interprétation différente associée aux phrases (22a) et (22b) montre que l'ordre des compléments est pertinent et que l'exemple (22a) ne peut pas être réduit à une extraposition de la relative.

- (22) a. Je le voyais sur la chaussée qui perdait tout son sang.
b. Je le voyais qui perdait tout son sang sur la chaussée.

Labelle [20] remarque qu'en présence de deux compléments prédicatifs, le second est sémantiquement subordonné au premier. La modification de l'ordre des prédicats altère le sens de la phrase.

La coordination

La coordination de deux prédicats seconds est possible (23a). En revanche, si la relative de perception formait un constituant unique, la coordination entre un prédicat second et une infinitive serait impossible (23b).

- (23) a. Elle vit Joseph soucieux et qui semblait loin d'elle.
b. * Elle vit Joseph qui semblait loin d'elle et regarder sa montre.

L'analyse en *SV[qui]*

Suivant les hypothèses d'Abeillé et al. ([1] & [2]), la relative de perception peut être analysée comme un syntagme verbal fini pourvu d'un marqueur *qui*. Cette structure (24a) est exactement parallèle à celle en *SV[inf]* donnée pour les complétives infinitives. Elle contraste avec l'analyse des restrictives et des appositives (24c) où l'alternance entre les marqueurs *que* et *qui* est possible.

- (24) a. [S Marie [SV voit [SN le professeur] [SV[qui] qui fume un cigare]]]

- b. [S Marie [SV le voit [SV[qui] qui fume un cigare]]]
- c. [S Marie [SV voit [SN [Dét le] [N' [N professeur] [SV[qui] qui fume un cigare]]]]]]]

3.3.2 Contraintes sémantiques

Koenig et Lambrecht [18] mettent en avant un certain nombre de propriétés qui ont été associées dans le cadre de cette étude à la réalisation d'une situation.

Les conteneurs

L'occurrence de la relative de perception n'est possible qu'après certains prédicats. Les auteurs retiennent notamment les verbes de perception (25a), les verbes de découverte (25b), et les verbes de localisation perçue (*perceived location*) comme dans (25c).

- (25) a. J'entends mon matelot qui fredonne. (Victor Hugo)
- b. Je l'ai rencontré qui se promenait. (Grevisse 1959)
- c. Il est là-bas qui arrose. (Grevisse 1959)

Sur la base des restrictions syntaxiques énoncées ci-dessus, il est possible de considérer aussi les formes impersonnelles présentatives (26a) et (26b) et une forme attributive du verbe *avoir* comme dans l'exemple (27).

- (26) a. Il y a / Voilà le bus qui arrive!
- b. C'est la police qui arrive!
- (27) J'ai mon train qui part à 19h10.

Ces structures ont pour point commun la présence explicite ou implicite d'un point de vue depuis lequel un procès, décrit par la relative, est perçu. Néanmoins, seuls les verbes de perception font intervenir explicitement un sujet perceptif et un rapport direct. Dans les autres cas, la perception est inférée. Si la perception directe et épistémiquement neutre est retenue comme un critère fondamental, seuls les verbes de perception suivis d'une *RP* doivent être considérés comme un conteneur sélectionnant une situation.

La perception directe

La perception directe est d'ailleurs plus contrainte dans le cadre des relatives de perception. Aucun contexte *irrealis* n'est possible. Le verbe de la relative ne

peut pas être nié (28a) ou être le complément d'un verbe modal (28b). Il en est de même pour le verbe conteneur, comme le montrent les exemples (29a) et (29b). Une complétive infinitive peut décrire un événement prenant place dans un monde possible, mais celui dénoté par une *RP* se limite à décrire un objet de perception au moment où il est perçu (30). Les sens cognitifs des verbes ne sont pas accessibles (31) : le conteneur sélectionne obligatoirement une situation.

- (28) a. * Je le voyais qui ne fumait pas.
 b. ?? Je le vois qui peut travailler.
- (29) a. * Je ne le voyais pas qui fumait.
 b. ?? Je pouvais le voir qui fumait.
- (30) a. Tu le verras pleurer.
 b. * Tu le verras qui pleurera.
 c. * Tu le verras qui pleure.
- (31) a. Nous l'avons vue plusieurs fois malade, cette année.
 b. * Nous l'avons vue qui était plusieurs fois malade, cette année.
 c. Je la vois qui vend du muguet.
 d. * Je la verrais bien qui vend du muguet.

Contraintes temporelles et aspectuelles

Malgré les possibilités aspectuelles et temporelles variées qu'offre le verbe conjugué de la relative, la contrainte de simultanéité ne peut pas être enfreinte. L'événement perçu doit être concomitant avec le processus de perception (32) et le verbe de la relative ne peut pas dénoter un état (33).

- (32) a. Je l'ai vu qui entrait dans le restaurant.
 b. * Je l'ai vu qui était entré dans le restaurant.
 c. Je le regardais qui faisait la vaisselle.
 d. * Je le regardais qui avait fait la vaisselle.
- (33) a. J'ai vu le professeur qui avait les cheveux longs. (**RP*)
 b. * Je l'ai vu qui avait les cheveux longs.
 c. * Elle l'a vu qui ne l'aimait pas.

Sur le plan temporel, la relative de perception est une fois encore plus contrainte que la complétive infinitive. Les *RP* se limitent à décrire un objet au moment

où il est perçu. Elle ne semble pas compatible avec la description de plusieurs occurrences d'un même procès comme dans l'expression de l'itération (34), de la fréquence (35) ou de l'habitude (36).

- (34) a. Je l'ai vu aller plusieurs fois au cinéma.
b. * Je l'ai vu qui allait plusieurs fois au cinéma.
- (35) a. Je l'ai encore vu faire du ski.
b. ? Je l'ai encore vu qui faisait du ski.
- (36) a. Habituellement, je le voyais prendre le bus.
b. ? Habituellement, je le voyais qui prenait le bus.

Labelle [20] remarque par ailleurs que la relative ne peut pas dénoter une situation qui fasse mention de la durée du procès décrit (37). Du moins, quand il est fait mention d'un intervalle, le procès décrit doit être vrai sur toute la durée où il est perçu (38). De la même manière, le sujet prédicatif de la relative doit coïncider avec la perception de l'événement associé et rester perceptible pendant tout l'intervalle de référence englobant la perception. Miller [22] cite les exemples (39), énoncés par un locuteur qui quitte la salle avant la fin de la projection alors qu'Alice, qui est en cabine, n'est pas visible. Le même principe neutralise l'ambiguïté de la coordination qui est une lecture possible dans le cas des infinitives : la phrase (40a) peut signifier que Marie et Pierre ne sont pas mariés ensemble et que Jean rapporte deux situations distinctes qui n'ont pas obligatoirement eu lieu au même moment. Cette lecture ne semble pas acceptable en (40b) où Pierre et Marie sont perçus dans le même intervalle de temps.

- (37) a. Je l'ai vu pleurer de trois heures à cinq heures.
b. * Je l'ai vu qui pleurait de trois heures à cinq heures.
- (38) a. A ce moment-là, j'ai vu Paul qui fumait.
b. ? Hier, j'ai vu Paul qui fumait.
c. Hier, j'ai vu Paul fumer.
- (39) a. J'ai vu Anne projeter son film hier soir.
b. ? J'ai vu Anne qui projetait son film hier soir.
c. ?? Je l'ai vue qui projetait son film hier soir.
- (40) a. Jean a vu Marie et Pierre se marier.
b. Jean a vu Marie et Pierre qui se mariaient.

Des situations prototypiques

Les relatives de perceptions présentent toutes les caractéristiques fondamentales d'une situation. Elles dénotent effectivement la description plus ou moins partielle d'un événement par un sujet dans le cadre d'une perception directe et épistémiquement neutre. L'individuation fine que l'on a reconnue aux situations bloque toujours les inférences invalides (41) qui considèrent qu'un événement est unique s'il a les mêmes causes et les mêmes effets.

(41) Jean a vu la petite qui tombait dans les escaliers.

* Donc Jean a vu la petite qui dégringolait dix marches.

Le sujet prédicatif et la description de l'événement dénoté par la relative constituent donc bien le contenu perceptuel du verbe. Les relatives de perception sont par ailleurs plus contraintes sémantiquement que les complétives infinitives en ce qui concerne les contextes *irrealis*, l'itération et la perception des entités concrètes en présence. Hatcher [15] souligne qu'une *RP* permet de décrire une situation où le sujet perceptif A voit d'abord B, puis enregistre l'action qu'il est en train de faire, tandis que la complétive infinitives permet d'enregistrer un procès perçu globalement. Ce constat illustre une nouvelle fois qu'une situation, en tant qu'entité abstraite, fait intervenir un sujet perceptif, un prédicat événementiel mettant en jeu des entités du monde et un ensemble de descriptions dont la valeur de vérité ne peut s'apprécier qu'en fonction de ce qui a été réellement perçu.

3.4 La complémentation par un syntagme nominal

Un syntagme nominal dénotant une entité concrète atomique de type *e* constitue le cas de complémentation le plus simple.

(42) a. Jean voit Marie.

b. Jean a vu le chien de Martin.

Il n'est pas nécessaire de s'étendre longuement ici dans la mesure où le complément dénote alors des entités perçues directement et qu'il ne pose guère de problèmes. On remarquera seulement à la suite de Miller [22] qu'il est courant de rencontrer des emplois comme dans (43) lorsqu'il s'agit d'une perception auditive ou olfactive.

- (43) a. Nous avons entendu des cloches.
b. En rentrant, Jean a senti le gâteau.

On s'attendrait à ce que le verbe sélectionne un son ou une odeur. Deux types d'analyses sont alors envisageables. La première a recours à la métonymie. La source désigne la sensation elle-même : *le son des cloches*. La seconde interprète le syntagme nominal comme le sujet d'un prédicat non-exprimé (44) dont l'analyse serait similaire aux constructions qui ont été étudiées jusqu'ici.

- (44) Nous avons entendu les cloches (sonner).

L'analyse est plus délicate quand le syntagme nominal dénote une entité abstraite où des objets du monde sont le sujet d'un prédicat. Traditionnellement, si le complément d'un verbe de perception est un syntagme nominal, il est considéré comme un événement (cf. Davidson [10], Asher [4], Amsili et al. [3]).

- (45) a. La train pour Amsterdam est parti hier.
b. La locomotive et les wagons pour Amsterdam sont partis hier.

Davidson [10] et Lemmon [21] font intervenir la même variable événementielle dans la forme logique des exemples (45) en soulignant que les descriptions dénotent le même événement, identifiable par ses propriétés spatio-temporelles et ses effets causaux. Les deux exemples ci-dessus sont logiquement équivalent pour peu que les références concrètes dénotent les mêmes entités.

Pourtant il faut à nouveau remarquer que cette identité logique ne va pas sans poser problèmes quand les différentes descriptions font l'objet d'une perception. Si Jean est en bout de quai et qu'il ne voit que la queue du train, il est difficile d'admettre que l'inférence (46) soit valide.

- (46) Jean a vu le train pour Amsterdam partir hier.

* Donc Jean a vu la locomotive et les wagons pour Amsterdam partir hier.

Peut-être est-il donc préférable de considérer qu'un syntagme nominal sémantiquement complexe dénote, dans le cadre d'un rapport perceptif, une situation. Cette analyse permet de rendre compte des inférences litigieuses sans réellement revenir sur les principes davidsoniens en dehors d'un contexte perceptif. Le recours aux situations est justifié par la nécessité d'une individualisation plus fine, requise par la perception partielle et immédiate d'un procès. Dans le même temps, l'existence de l'événement à la source de la perception est pragmatiquement assuré.

Les contraintes sur la simultanéité (47a) et l'impossibilité de rapporter la perception d'un état (47b) sont par ailleurs des propriétés récurrentes :

- (47) a. * Jean voit le départ de Marie d'hier.
b. * Jean a vu la connaissance de Marie.

La même analyse peut être étendue quand le syntagme nominal fait intervenir un prédicat second ne comportant pas de verbe.

- (48) a. J'ai vu Paul avec un ami.
b. J'ai vu Paul debout.
c. J'ai vu Paul en colère.
d. J'ai vu Paul sur le toit.
e. Je l'ai vu vert.

Ces exemples peuvent tous être paraphrasés avec une infinitive comportant le verbe copule *être*. Ils permettent d'exprimer une propriété épisodique et sont souvent privilégiés à la forme infinitive.

- (49) a. J'ai vu Paul être avec un ami.
b. Je l'ai vu être vert.

Chapitre 4

Conclusion

Ce mémoire postule l'existence des *situations* en tant qu'entités abstraites après avoir constaté qu'il était possible de mettre avant un certain nombre d'inférences propres aux rapports d'un contenu perceptuel. Le principe de substitution, qui se traduit par une transparence référentielle, et l'individualisation fine qu'implique la perception potentiellement partielle du monde, permettent de circonscrire une définition de la notion : une situation dénote un fragment du monde sous la forme d'une entité complexe désignant un ensemble d'entités et des relations vraies entre ces entités sur un domaine. Le recours aux entités abstraites de situation rend compte de façon convaincante de régularités syntaxiques et sémantiques dans la complémentation des verbes de perception. Ces derniers cristallisent les propriétés phénoménologiques de la perception qu'ils expriment en termes de contrainte sur la perception directe et neutre, la simultanéité entre la perception et le procès décrit par le contenu perceptuel, et sur la stativité des entités perceptibles. Ce sont d'ailleurs les restrictions plus ou moins fortes pesant sur ces critères qui permettent d'établir des distinctions entre les divers compléments dénotant une situation. Quatre grandes classes de conteneurs semblent pouvoir être distingués à suite d'un verbe de perception :

- les complétives comportant un infinitif ou un participe présent, qui sont les moins contraintes : elles acceptent notamment la description de certains prédicats niés (*voir Marie ne pas fumer* par exemple).
- les relatives de perception, dont les contraintes sur la simultanéité et la stativité sont les plus resserrées.
- les syntagmes nominaux à prédicat secondaire, qui sont privilégiés lorsque le rapport perceptif décrit un état (même s'il reste finalement épisodique).

- les syntagmes nominaux prédicatifs, comme *le départ du train*, dont on considère généralement qu'ils sont des événements, même dans un contexte de rapport perceptif, mais dont la notion de situation permet de rendre compte plus finement.

Les exemples utilisés se focalisent sur le verbe *voir*, comme c'est souvent le cas dans la littérature. Il serait néanmoins bon d'étendre l'analyse aux autres verbes de perception. Les modalités de perception (auditives, olfactives...) et le degré de contrôle dénotés par ces verbes (verbes agentifs et non agentifs comme dans les contrastes *regarder/voir* ou *entendre/écouter*) sont susceptibles de nuancer certaines conclusions. Le verbe *voir* glisse aisément vers des sens métaphoriques et les résultats pourraient sur certains points être biaisés.

La perspective adoptée sur les manifestations linguistiques des situations en français a fait une large place aux considérations descriptives, en exploitant des données de nature syntaxique, lexicale ou encore aspectuelle. Ce travail se donne en effet comme une étape préliminaire à la spécification d'un algorithme de reconnaissance des situations s'appuyant sur la notion de conteneur, ce qui explique la tentative d'une approche systématique des constructions. Les structures de surface identiques dénotant des types différents, comme dans le cas de la négation portant sur le verbe de perception, posent néanmoins des problèmes d'identification qui nécessitent d'être explorés plus en détails.

L'ambition consiste à terme dans la définition d'un traitement sémantique des situations, leur associant une forme logique utilisable par des moteurs d'inférences et des formalismes tels que la DRT. Une application concrète comme la résolution automatique des anaphores abstraites, qui est une problématique récurrente en traitement automatique des langues, tirerait parti de tels développements. Une étude des matériaux de reprise des situations et celles des anaphores croisées, entre différentes entités, devrait alors être envisagée de concert.

D'un point de vue purement formel, les notions de situation et d'événements entretiennent des rapports ambigus. Certaines approches peuvent laisser à penser que les événements peuvent être traités comme des situations : c'est notamment le parti de la sémantique des situations dessinées par Barwise et Perry [8]. Ces théories considèrent les événements comme des ensembles de fonctions qui,

pour une localisation spatio-temporelle donnée, définissent une collection d'objets qui vérifient ou non certaines relations. Il est possible d'envisager de concilier les deux types d'entités en revenant sur les cadres théoriques et en cherchant à un établir une conjonction entre la sémantique davidsonienne des événements et la sémantique des situations, à l'instar des travaux de Cooper [9] ou de Kratzer [19].

Bibliographie

- [1] Anne Abeillé, Danièle Godard, and Philp H. Miller. Causatifs et verbes de perception en français. In Léa Nash, Georges Tsoulas, and Anne Zribi-Hertz, editors, *Actes du deuxième colloque Langues Grammaires*, pages 1–18., Paris 8, 1995.
- [2] Anne Abeillé, Danièle Godard, and Ivan A. Sag. French relative clause constructions, 2003.
- [3] Pascal Amsili, Pascal Denis, and Laurent Roussarie. Anaphores abstraites en français : représentation formelle. *Traitement Automatique des Langues*, 46(1) :16–39, 2006.
- [4] Nicholas Asher. *Reference to Abstract Objects in Discourse*. Kluwer Academic Publisher, 1993.
- [5] Nicholas Asher and Daniel Bonevac. Situations and events. *Philosophical studies*, 47 :57–77, 1985.
- [6] Emmon Bach. The metaphysics of natural languages. In *Proceedings of the 7th International Congress on Logic, Methodology and Philosophy of Science*, 1986.
- [7] Jon Barwise. Scenes and other situations. *Journal of Philosophy*, 78 :369–397, 1981.

- [8] Jon Barwise and John Perry. *Situations and Attitudes*. MIT Press, Cambridge, MA, 1983.
- [9] Robin Cooper. Austinian propositions, davidsonian events and perception complements. In Z. Ginzburg, J. Khasidashvili, J. Levy, and E. Vallduví, editors, *The Tbilisi Symposium on Language, Logic and Computation : Selected Papers*, Stanford, 1997. CSLI.
- [10] Donald Davidson. The logical form of action sentences. In *Essays on Actions and Events*, chapter 6, pages 105–149. Oxford University Press, 2 edition, 2001.
- [11] Denis Delfitto. Facts, truth and pronouns. University of Verona, 2005.
- [12] Fred Dretske. *Seeing and Knowing*. University of Chigago, Chigago, 1969.
- [13] Gottlob Frege. Über sinn und bedeutung. *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, 100, 1892.
- [14] Danièle Godard. Prédicat secondaire. In Danièle Godard, Laurent Roussarie, and Francis Corblin, editors, *Sémanticlopédie : dictionnaire de sémantique*. GDR Sémantique & Modélisation, CNRS, <http://www.semantique-gdr.net/dico/>, 2006.
- [15] Anna Granville Hatcher. Je le vois sourire ; je le vois qui sourit ; je le vois souriant. *Modern Language Quarterly*, 5 :275–301 and 387–405, 1944.
- [16] James Higginbotham. The logic of perceptual report : an extensional alternative to situation semantics. *Journal of Philosophy*, 80 :100–127, 1983.
- [17] Gudrun Kaiser. Materialien zur Diskussion der Ereignisse. In *SFB Bericht*, volume 31. Universität Konstanz, Konstanz, 1978.
- [18] Jean-Pierre Koenig and Knud Lambrecht. French relative clauses as secondary predicates : A case study in construction theory. In Francis Corblin, Carmen Dobrovie-Sorin, and Jean-Marie Marandin, editors, *Empirical Is-*

- sues in Formal Syntax and Semantics*, pages 191–214. Thesus, La Haye, 1999.
- [19] Angelika Kratzer. Scope or pseudoscope? are there wide-scope indefinites? In S. Rothstein, editor, *Events and Grammar*. Kluwer Academic Publishers, Dordrecht, 1998.
- [20] Marie Labelle. Remarques sur les verbes de perception et la sous-catégorisation. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 25 :83–106, 1996.
- [21] Edward John Lemmon. Comments on d. davidson’s ”the logical form of action sentences”. In N. Rescher, editor, *The Logic of Decision and Action*, pages 96–103. University of Pittsburgh Press, Pittsburgh, PA, 1967.
- [22] Philp H. Miller and Brian Lowrey. La complémentation des verbes de perception en anglais et en français. In Philp H. Miller and Anne Zribi-Hertz, editors, *Essais sur la grammaire comparée du français et de l’anglais*. Presses Universitaires de Vincennes, 2003.
- [23] Richard Montague. The proper treatment of quantification in ordinary English. In Richmond Thomason, editor, *Formal Philosophy : Selected Papers of Richard Montague*, pages 247–270. Yale University Press, New Haven, 1974.
- [24] Terence Parsons. *Events in the Semantics of English : A Study in Subatomic Semantics*. MIT Press, Cambridge, MA, 1990.
- [25] Willard van Orman Quine. Quantifiers and propositional attitudes. *Journal of Philosophy*, 53 :177–187, 1956.
- [26] Hans Reichenbach. *Elements of Symbolic Logic*. McMillan, New York, 1947.
- [27] Christoph Schwarze. Les constructions du type “je le vois qui arrive”. In Christian Rohrer and Nicolas Ruwet, editors, *Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle*, volume 1, pages 18–30, Tübingen, 1974. Niemeyer.

- [28] Carlota S. Smith. *The Parameter of Aspect*. Reidel, Amsterdam, 1991.
- [29] Zeno Vendler. *Linguistics in Philosophy*. Cornell University Press, Ithaca, NY, 1967.